



Horizon Crèche, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Boulogne-Billancourt, le 5 juin 2023 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches annonce avoir conclu un partenariat de confiance avec l’organisme de formation Horizon Crèche.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 900 entreprises employant 26 000 salariés et gérant 2 700 établissements d’accueil du jeune enfant soit 62 000 places de crèches au 1^{er} janvier 2023.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance l’organisme de formation Horizon Crèche, qui propose aux entreprises de crèches et de micro-crèches adhérentes de la FFEC un accès à son catalogue de formations à tarifs préférentiels à destination des professionnels de la Petite Enfance.

Horizon Crèche accompagne les professionnels de la Petite Enfance, dans leur démarche de développement des compétences, en leur proposant des formations liées à la qualité d’accueil du jeune enfant, à la réglementation petite enfance, au management des équipes, etc.

A propos d’Horizon Crèche :

HORIZON CRECHE est un organisme de formation fondé en 2008, spécialisé dans la création et l’animation de formations destinées aux professionnels de la petite enfance. Les formatrices d’Horizon Crèche, spécialisées et reconnues dans leur domaine, dispensent des formations interactives, adaptées aux rythmes et besoins spécifiques des professionnels de crèches.

Leur approche pédagogique intègre notamment le vécu des participants et l’expérience terrain des intervenantes, avec comme objectif commun de contribuer à la qualité d’accueil des jeunes enfants.

Les sessions de formations peuvent être organisées partout en France métropolitaine et ultra marine, en présentiel et/ou en distanciel (en face à face), en Inter ou en Intra (selon un cahier des charges).

Pour plus d’informations, consultez notre catalogue de formations :

<https://horizoncreche.catalogueformpro.com/>

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d’accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 900 entreprises adhérentes représentant 2 700 établissements, soit plus de 62 000 places de crèches en France et employant 26 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d’accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l’intérêt de l’enfant et pour toujours répondre et dépasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d’accueil de qualité.